



**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE**

**Vingt-deuxième session**

**Nairobi (Kenya), 16-20 janvier 2017**

**ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS RELATIVES AUX BESOINS DE LA RÉGION ET  
AUX APPROCHES POSSIBLES POUR LES ABORDER**

(Document établi par la FAO et l'OMS)

**Introduction et généralités**

1. Le présent document fait suite à la synthèse et à l'analyse des questions essentielles et des questions nouvelles relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments (point 3a de l'ordre du jour, CX/AFRICA 17/22/3) et a pour objectif de faciliter les débats au sein du Comité afin que celui-ci:

- i. Étudie les enjeux prioritaires qui sont ressortis des réponses au questionnaire sur les questions essentielles et les questions nouvelles relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments;
- ii. Envisage et recommande des actions complémentaires pertinentes aux niveaux national, régional et international, en indiquant les principales parties prenantes qui seront responsables de la suite à donner.

**Questions essentielles et questions nouvelles relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments**

2. Au vu de la figure 1 du point 3a de l'ordre du jour, les questions à la fois essentielles et nouvelles les plus souvent citées sont les suivantes:

- a) Faiblesse du système national de contrôle des aliments;
- b) Sensibilisation et éducation des consommateurs;
- c) Changement climatique;
- d) Résistance aux antimicrobiens.

3. Les questions relatives aux aliments vendus sur la voie publique figuraient aussi parmi les plus fréquemment soulevées mais n'étaient pas considérées comme présentant un caractère inédit. Les différentes questions et les actions complémentaires y afférentes sont rappelées ci-dessous. Nombre de questions essentielles et de questions nouvelles se recoupent, et elles sont mentionnées ensemble dans la liste. Des explications détaillées sont fournies dans l'annexe au document portant la cote CX/AFRICA 17/22/3.

- *Faiblesse du système national de contrôle des aliments*

4. Nombre de questions en lien avec les systèmes nationaux de contrôle des aliments ont été mises en évidence, notamment le morcellement des structures, un manque de coordination, une réglementation obsolète, des capacités de contrôle et d'application limitées et les faibles capacités des laboratoires. La FAO et l'OMS ont élaboré plusieurs documents d'orientation en vue de renforcer les systèmes nationaux de contrôle des aliments (par exemple, *Garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments: Directives pour le renforcement des systèmes nationaux de contrôle alimentaire*<sup>1</sup> et série de documents de la FAO concernant l'inspection fondée sur les principes de l'analyse des risques<sup>2</sup>: numéro généraliste, numéro sur les produits halieutiques et dernier numéro sur le contrôle des aliments importés). Par ailleurs, les Principes et directives concernant les systèmes nationaux de contrôle des aliments (CAC/GL 82-2013), établis dans le cadre du Codex Alimentarius, aident les pays à optimiser la conception de leur système de contrôle des aliments et la

<sup>1</sup> <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/y8705f/y8705f00.pdf>

<sup>2</sup> <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/i0096e/i0096e00.pdf>; <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0468e/i0468e00.pdf>;  
<http://www.fao.org/3/a-i5381e.pdf>

mise en œuvre de mesures de contrôle spécifiques. Le nouvel outil d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments, mis à l'épreuve dans plusieurs pays africains, sera lancé officiellement au premier trimestre de 2017. Il servira de base à l'analyse du fonctionnement des systèmes de contrôle des aliments et permettra aux parties prenantes de définir une vision commune des priorités auxquelles il conviendra de s'atteler pour obtenir des résultats. Il sera alors possible d'élaborer un certain nombre d'approches personnalisées en matière de renforcement des capacités, approches qui pourraient s'avérer utiles pour renforcer les systèmes nationaux de contrôle des aliments au niveau national ou régional.

- *Sensibilisation et éducation des consommateurs*

5. Bien souvent, les consommateurs ne sont pas suffisamment sensibilisés aux questions de sécurité sanitaire des aliments. Cependant, grâce au développement des médias et des réseaux sociaux, les problèmes de sécurité sanitaire des aliments survenus par le passé ont permis aux consommateurs de prendre davantage conscience de ces questions. Il est nécessaire de déployer des efforts dans la durée afin d'éduquer les consommateurs en matière de sécurité sanitaire des aliments en ciblant certains lieux, comme les écoles, et certains segments de la population qui jouent un rôle direct ou indirect dans la préparation des aliments et/ou sont particulièrement exposés aux maladies d'origine alimentaire. À l'échelon mondial, l'OMS a élaboré des messages simples concernant la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que des outils d'éducation du consommateur dans ce domaine, notamment les Cinq clefs pour des aliments plus sûrs, qui sont adaptés au public cible et au contexte. Il serait judicieux d'envisager la possibilité de renforcer les plateformes permettant aux pays de partager leurs expériences.

- *Changement climatique*

6. Le changement climatique pose des problèmes qui ont des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition et sont susceptibles de contribuer à la diffusion d'agents pathogènes présents dans les aliments et à l'apparition de dangers pour la sécurité sanitaire des aliments à divers niveaux de la filière alimentaire. Il est nécessaire que les pays formulent des plans d'intervention afin d'être en mesure de gérer les situations d'urgence qui découlent des événements météorologiques extrêmes, sachant que ceux-ci devraient être plus fréquents du fait du changement climatique. En outre, il conviendrait de renforcer les capacités permettant d'intégrer les changements plus subtils des régimes climatiques dans l'analyse des risques tout au long de la chaîne de valeur, avec l'appui de systèmes d'alerte rapide et de prévision.

- *Résistance aux antimicrobiens*

7. La lutte contre les maladies causées par des bactéries présentes dans les aliments et la résistance aux antimicrobiens, ainsi que leur prévention, nécessite une collaboration multisectorielle au titre de l'approche Une seule santé. Il est indispensable de renforcer les capacités en matière de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, notamment dans le cadre de projets pilotes visant à mieux cerner le rôle de la filière alimentaire dans ce problème au sens large.

### **Débat sur les questions essentielles et les questions nouvelles**

8. Afin d'étayer le débat, le Comité est encouragé à réfléchir à la pertinence de ces questions du point de vue de la région, et à toute action complémentaire qui pourrait s'avérer nécessaire (au sein ou en dehors du Codex). Pour ce faire, il tiendra compte des éléments suivants:

- a) En quoi le processus de mise en évidence des questions essentielles et des questions nouvelles contribue-t-il à renforcer l'approche consistant à traiter les questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments qui se posent dans l'ensemble de la région?
- b) Toute activité en cours dans votre pays ou dans la région portant sur le thème.
- c) Une ou plusieurs questions sont-elles actuellement abordées par la FAO, l'OMS ou un autre projet ou programme bilatéral de renforcement des capacités?
- d) Quelle est la question essentielle et/ou nouvelle que le Comité considère comme méritant d'être traitée en priorité?

9. Par ailleurs, les États Membres souhaiteront peut-être se pencher sur les questions suivantes:

- a) Une ou plusieurs questions font-elles l'objet d'une action complémentaire (débat ou travaux au sein du Codex, par exemple)?
- b) Votre gouvernement pourrait-il mener une action directe?
- c) Une ou plusieurs questions pourraient-elles bénéficier, actuellement ou à l'avenir, d'un appui au renforcement des capacités de la part de la FAO, de l'OMS ou d'organisations bilatérales?

**Conclusion**

10 Sur la base du débat ci-dessus, il est demandé au Comité de classer par ordre de priorité les questions essentielles et les questions nouvelles pour des mesures de suivi au sein du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique et de proposer des approches adaptées pour réaliser ce suivi.

11. Les résultats du débat figureront dans le rapport du Comité, qui mettra l'accent sur les questions et les approches relatives aux actions complémentaires et aux solutions possibles.